

Position suite aux annonces de Monsieur le Premier ministre Édouard Philippe

Communiqué de presse

Saint-Paul, le 15 mai 2020

Nous accueillons positivement les annonces faites, hier, par le Premier ministre Édouard Philippe faisant du sauvetage de la filière touristique une priorité nationale et dévoilant les contours d'un plan national de relance.

Notre destination est directement concernée par les mesures énoncées. Si la situation sanitaire le permet, il devrait être possible pour tous les Français de voyager sans condition entre les régions, y compris les territoires d'outre-mer, dès le mois de juillet.

Les cafés et les restaurants dans les départements « verts » quant à eux peuvent rouvrir dès le 2 juin en comptant parallèlement sur une mesure incitative qui vient augmenter le plafond d'utilisation des tickets restaurants pour les personnes qui en sont bénéficiaires.

Les entreprises du tourisme qui revoient profondément et nécessairement leurs modèles de développement économique pourront se faire exonérer ou créditer des cotisations sociales dues pour la période de mars à juin. Être au rendez-vous de la reprise implique des moyens renforcés sur le volet sanitaire et cela répond en partie à leurs difficultés immédiates de trésorerie.

La possibilité d'avoir recours au chômage partiel, et dans les mêmes conditions qu'aujourd'hui, fait également l'objet d'une rallonge à fin septembre 2020.

A l'aube d'une des plus hautes saisons touristiques de l'année, il s'agit d'une véritable bouffée d'air pour les 1 500 entreprises du secteur touristique réunionnais et ses 11 000 emplois aujourd'hui mis à l'arrêt par la crise sanitaire que nous traversons. Cela donne de la perspective aux entreprises dont la majorité confirme qu'il faudra plus de 6 mois pour retrouver une situation économique rassurante.



Nous analysons progressivement les autres mesures portant sur la mise en place du Prêt Garanti État Saison, l'augmentation de l'enveloppe dédiée aux Prêts Tourisme de BPI France à 1 milliard d'euros, le plan d'investissements annoncé également par la Caisse des dépôts ainsi que l'allègement de la taxe de séjour. Au total, ce devrait être 18 milliards d'euros pour aider le secteur à passer la crise, pour soutenir les entreprises et pour préparer la relance.

Dans le cadre de cette relance, la priorité de la filière touristique réunionnaise reste aujourd'hui de garantir un niveau de sécurité sanitaire sans faille sur toute la chaîne. Nous accompagnons l'ensemble des acteurs sur ce sujet en lien avec le comité spécifique mis en place au sein de la Région Réunion.

La situation actuelle reste évolutive, nous appelons chacun à faire preuve de responsabilité, de prudence et à respecter les mesures sanitaires mises en œuvre pour se protéger, protéger l'île et ses habitants.

Contact Presse : Denis FERAUD - 06 92 29 56 01 - d.feraud@reunion.fr

Maël THOMASSIN - 06 92 74 32 21- m.thomassin@reunion.fr

Retrouvez toute l'actualité de l'île de La Réunion sur pro.reunion.fr

[Suivez-nous sur Facebook/com/ReunionTourisme](https://www.facebook.com/ReunionTourisme) et découvrez l'île intense sur www.reunion.fr

A propos de l'IRT

L'Île de la Réunion Tourisme, en charge de la promotion de la destination sur les marchés extérieurs, est entièrement dédiée à la mise en œuvre de la politique touristique tracée par la Région Réunion, de concert avec les partenaires institutionnels et en accord avec les professionnels du secteur sur l'île.

